

Procès-verbal de la séance extraordinaire des membres du conseil municipal de Sainte-Thérèse-de-Gaspé convoquée par courriel et tenue à l'hôtel de ville, au 374, route 132 à Sainte-Thérèse-de-Gaspé, le 28 juin 2021, à 19 heures, à laquelle sont présents :

Sont présents :                    M.                    Roberto Blondin, maire  
    MME                Nadine Lelièvre, conseillère  
    MM.                Jacques Desbois, conseiller  
   Roland Vallée, conseiller  
   Jeannot Couture, conseiller  
   Jacques Roussy, conseiller

Est absent :                        M.                    Patrick Lebreux, conseiller

Les membres présents forment quorum, sous la présidence de monsieur Roberto Blondin, maire

Sont également présents :  
Yan Ritchie, directeur général  
René Desbois, inspecteur

### **OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Monsieur le maire ouvre la séance à 19 heures, constate le quorum et invite les élus à prendre considération de l'ordre du jour proposé.

2021-06-117

### **OFFRE DE SERVICE TETRA-TECH – TRAVAUX DE LA T.E.C.Q.**

Il est proposé par Jeannot Couture et résolu à l'unanimité des conseillers ;

**QUE** le conseil municipal accepte l'offre de service de la firme Tetra-Tech pour les travaux reliés à la programmation de la T.E.C.Q 2021-2023 et du programme d'aide à la voirie locale RIRL volet redressement au montant de 16 075 \$ (excluant les taxes) pour les travaux de réhabilitation de la rue du Village et des travaux de scellement de fissures sur les rues des Vigneaux, du Havre et Centrale.

*Les membres du conseil municipal ont reçu le projet de règlement 2021-361 au moins 72 heures avant la présente séance et il y a dispense de lecture pour ce règlement.*

2021-06-118

### **AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT # 2021-361 RELATIF À LA SÉCURITÉ, LA PAIX ET L'ORDRE**

Avis de motion est donné par Roland Vallée conseiller, qu'à une séance ultérieure de ce conseil, il sera soumis pour adoption le règlement numéro 2021-361 relatif à la sécurité, la paix et l'ordre et il présente également le projet de règlement numéro 2021-361 relatif à la sécurité, la paix et l'ordre.

2021-06-119

### **DEMANDE D'IMPLANTATION D'UNE CARRIÈRE – LES CARRIÈRES DUBÉ ET FILS**

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité a reçu une demande d'implantation d'une carrière touchant son territoire ainsi que celui de la Ville de Grande-Rivière.

**CONSIDÉRANT QU'**il est requis d'avoir l'approbation des 2 parties pour l'implantation de la carrière ;

**CONSIDÉRANT QUE** le chemin emprunté par le transport lourd n'est pas adéquat pour supporter un tel transport ;

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité est responsable de l'entretien de la route de Rameau ;

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité juge ne pas avoir le budget nécessaire pour entretenir de façon adéquate la route de Rameau ;

**POUR CES MOTIFS**, il est proposé par Jacques Roussy et résolu à l'unanimité des conseillers ;

**QUE** le conseil mandate le directeur général afin d'entamer des discussions avec les parties pour en venir à une solution à coût nul pour la Municipalité de Sainte-Thérèse-de-Gaspé.

**2021-06-120**

#### **ENTREPOSAGE EXTÉRIEUR**

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité a reçu des signalements concernant l'entreposage extérieur au 79 route 132,

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité possède un règlement qui régit ce genre d'entreposage;

**POUR CES MOTIFS**, il est proposé par Nadine Lelièvre et résolu à l'unanimité des conseillers ;

**QUE** le conseil demande à l'inspecteur municipal de suivre les procédures du règlement et ainsi faire parvenir un avis d'infraction au propriétaire de l'immeuble de l'adresse en question afin de se conformer à la réglementation en vigueur.

**2021-06-121**

#### **APPROBATION DE PAIEMENT – SERVICES PROFESSIONNELLES – WSP**

Il est proposé par Jeannot Couture et résolu à l'unanimité des conseillers ;

**QUE** le conseil municipal autorise le paiement de la facture WSP au montant de 10 176.79 \$ incluant les taxes pour la reprise des plans et devis pour la mise à niveau des postes PS1 et SP1A.

#### **PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucune assistance.

#### **CERTIFICATS DE CRÉDITS SUFFISANTS**

Je soussigné, Yan Ritchie, directeur général, certifie sous mon serment d'office qu'il y a des crédits suffisants pour payer les dépenses mentionnées au procès-verbal.

Signé \_\_\_\_\_

2021-06-122

**CLÔTURE DE LA SÉANCE**

La clôture de la séance est proposée par Nadine Lelièvre à 19 : 30 heures.

---

Roberto Blondin, maire  
et secrétaire-trésorier

---

Yan Ritchie, directeur général

« Je, Roberto Blondin maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal. »